



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Menaces sur la filière betteravière.

Question écrite n° 18236

Texte de la question

Mme Yaël Menache attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur les dangers qui pèsent sur la filière betterave-sucre et le risque important de jaunisse qui menace cette culture pour la campagne 2024. La douceur hivernale a favorisé la prolifération des pucerons. D'après les données de l'Institut technique de la betterave (ITB), l'ensemble du bassin betteravier est concerné par cette menace qui laisse craindre à la filière de revivre un épisode de jaunisse tel qu'en 2020, qui avait provoqué des baisses de rendement de l'ordre de - 30 à - 70 % dans les régions les plus touchées. Malgré les dérogations accordées pour l'année 2024 (trois passages supplémentaires de Movento et autorisation d'épandage d'un second insecticide : Teppeki), les producteurs redoutent que cela ne suffise pas à faire face. Une inquiétude doublée d'une incompréhension. En effet, le 15 mai 2024, l'Autorité européenne de sécurité alimentaire (EFSA) a validé le maintien de l'autorisation de l'acétamipride au niveau européen, un néonicotinoïde utilisé dans de nombreuses cultures dans les pays voisins, mais interdit en France. Une interdiction qui affaiblit la souveraineté alimentaire française au profit de produits importés ayant bénéficié de cette protection et qui se retrouveront dans l'assiette des consommateurs français. Enfin, les précipitations exceptionnelles de ces six derniers mois ont retardé les semis, ce qui engendrera, quoi qu'il en soit, des baisses de rendement et le recours aux importations. Elle l'interroge donc sur la position du Gouvernement quant à une possible levée de l'interdiction de l'acétamipride et souhaite savoir quelles solutions propose le Gouvernement afin de protéger la filière.

Données clés

Auteur : [Mme Yaël Menache](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18236

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture et souveraineté alimentaire

Ministère attributaire : Agriculture et souveraineté alimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 juin 2024](#), page 4345

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)